



# Fédération des Arts et Traditions Populaires du Centre et du Massif Central



# Edito

Chers amis,

En ces temps de pandémie, j'espère que vous allez au mieux et surtout que vous gardez le moral et votre dynamisme.

Je constate que certains groupes ont repris de l'activité malgré toutes les contraintes imposées. Je suis consciente de la difficulté pour certains groupes de reprendre pleinement. Je fais confiance aux responsables de groupes pour trouver avec leurs membres des solutions.

Toutes les pistes sont à envisager. Ils ne faut pas baisser les bras et continuer de transmettre nos traditions.

Sachez que pendant cette période, notre fédération n'a pas arrêté de faire des projets, certains en collaboration avec la FFATP (Fédération Française des Arts et Traditions).

Certaines informations ont été données à l'Assemblée Générale à Besse le 16 octobre, d'autres seront envoyées aux Présidents des groupes au cours de l'année.

Tous ces projets ne pourront être réalisés qu'avec votre participation et nous espérons que vous viendrez nombreux. Pour mener à bien ces projets, nous avons aussi besoin de personnes actives au sein de notre Conseil d'Administration pour la musique, le service juridique ou le Festi-jeunes. Appelez-moi si vous êtes intéressés !

Pour finir, notre fédération s'est aussi rendue à l'Assemblée Générale de la FFATP le 2 octobre à Villebon sur Yvette (91), car les échanges entre nos deux fédérations sont enrichissants.

*Huguette VARIN*

## Sommaire

Page 3 .....	Quoi de neuf à la Fédé ?
Page 4 .....	Petites annonces
Page 5 .....	Dates formations et stages
Page 6 .....	Patrimoine par Marie-Noëlle
Page 7 .....	Informations juridiques
Page 8 .....	Traditions : restauration d'un four à pain
Page 9 .....	Rapprochement des groupes
Page 10 .....	Château de Breteuil
Page 12 .....	Infos pratiques
Page 13 .....	Vichy Unesco
Page 14 .....	Argenton sur Creuse
Page 15 .....	Etat-civil



**HUGUETTE VARIN**

*Présidente de la  
Fédération des Arts et  
Traditions Populaires  
du Centre et du Massif  
Central*

# Quoi de neuf à la Fédé ?

Pendant cette période confinée ou privée de rencontres physiques, les membres du conseil d'administration ont continué de se voir en visio pour travailler, parfois avec le Président de la FFATP (Fédération Française des Arts et Traditions Populaires) Stan Palomba.

Certaines visios ont été réservées également aux groupes. Divers points ont été abordés : les demandes de subvention FDVA, les activités des groupes et surtout les projets afin de redonner du moral aux troupes.



Des rencontres, des échanges et des partages, c'est l'objectif de notre fédération. Au programme pour les mois à venir un stage artistique organisé par la FFATP fin octobre, une journée avec Jean-Claude Boudet et Laurence Pinchemaille en décembre. Enfin, nous espérons vivement que le rassemblement des Jeunes pourra avoir lieu en 2022 à Argenton sur Creuse.

Ces journées sont décrites plus en détail page 5. Si ces thèmes vous intéressent, n'hésitez pas à vous inscrire et à en parler autour de vous.

Votre groupe peut accueillir une journée de formation, de stage ou d'échange et vous souhaitez les partager avec notre fédération, n'hésitez pas à prendre contact avec l'un d'entre nous



Le collectage effectué par le Pôle Patrimoine, notamment Marie-Noëlle Hérier et Monique Pelletier est archivé, pour le moment, sur divers supports papier. Ce que nous aimerions, c'est rendre accessible plus facilement tous ces documents sous forme de bibliothèque informatisée que vous pourriez retrouver sur l'espace adhérent, du site internet de notre fédération.

## Suivez l'actualité de la Fédération !



En scannant ce QR code.

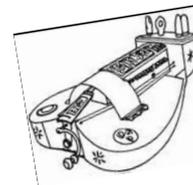
ou par les réseaux sociaux



Fédération des arts et traditions  
populaires du centre et du Massif  
central



# Petites annonces !



La Fédération possède dans son parc instrumental **2 vielles avec clés mécaniques** et révisées par Jean-Claude Boudet (l'une de ces vielles est en ré/sol et l'autre en sol/do) ; ainsi qu'une **cornemuse 16 pouces**.

Il est possible de les louer auprès de notre fédération au tarif de 130 €/an et le versement d'une caution en début du contrat, remboursée au retour de l'instrument en bon état. Pour tout renseignement, vous pouvez **contacter Serge au 04.70.31.13.63**.

Lou Cantou vend **une cabrette complète Joseph RUOLS** et sa caisse de protection. Pied de 39 + sonnailles et méthode d'apprentissage ainsi qu'une poche en velours rouge. Bon état : 1000 €.



**Vielle à roue Claude OLIVEAU** accordée en sol/do, chevilles mécaniques, sortie Jack et son étui de protection en polyester rigide. Bon état. Prix 1950 €.

Contact **Bernard FLEURY** au **06.95.34.24.98**

Une jolie **vielle Boireaud** cherche un nouveau propriétaire. Fabriquée en 1974, elle est en très bon état. Elle est livrée avec courroies, tourne à gauche et étui protecteur en tissus. Petits réglages à prévoir. Prix 1800 €. Contact : **Marie-Noëlle Hérlilier** au **06.84.76.16.96**



Le groupe Lo Bourreïo vend :  
- une **vielle Boireaud** de 1976  
- un **accordéon Organola, 24 basses**  
- un **accordéon Organola, 80 basses**



- un **accordéon Hohner Erica**



Pour tout renseignement, contactez **Jean-Louis Chaumeil** au **06.40.12.32.78**

\* Les Danseurs Brayauds de Châtel Guyon ont fait du rangement et du tri dans leur vestiaire, ce qui leur a permis de mettre en ordre une grande quantité de pièces de costumes - Brayauds et non Brayauds - qui sont en état convenable et qui peuvent intéresser les différents groupes de la Fédération.

**Pour les hommes :**

- \* des sabots, (20€)
- \* des chemises à plastron, (20€)
- \* des brayes, (20€)
- \* des guêtres, (10€)
- \* des gilets croisés, (20€)
- \* des vestes en bure, (40€)
- \* quelques chapeaux, (50€)

**Pour les femmes :**

- \* des sabots (20€)
- \* des jupons de fête (10€)
- \* des ensembles de fête (30€)
- \* des châles imprimés ou blancs
- \* des robes de travail (30€)
- \* des tabliers (10€)
- \* des brayes à dentelle (15€)
- \* des sous-coiffes et des coiffes brayaudes

\* Nous avons aussi quelques pièces de costumes pour enfants.

\* **Contact :**

\* **04 73 63 55 97** ou **06 83 56 86 43**

\* **Marie Pierre Schmidt, vice présidente des Danseurs Brayauds.**

# Stages et Formations

Notre fédération vous propose de passer 1 journée avec  
**Jean-Claude Boudet et Laurence Pinchemaille le samedi 11 décembre 2021 à Cusset (03-Allier).**



**Jean-Claude Boudet** est Meilleur Ouvrier de France, 1er prix des Métiers d'Arts ; Chevalier des Arts et des Lettres, installé à Jenzat depuis 1963, spécialisé dans la lutherie traditionnelle.

Il lui tient à coeur de transmettre tout ce qui est nécessaire pour comprendre la complexité de l'instrument qui est la vielle à roue et surtout, toutes les astuces qui permettent les réglages et la sonorité de cet instrument.

**Laurence Pinchemaille** est diplômée d'Etat en musique traditionnelle depuis 1996. Actuellement, elle dispense des cours de vielle et de musique d'ensemble dans différents conservatoires, entre autres celui de Vichy Communauté (03).



Elle proposera un travail collectif et individuel sur le répertoire traditionnel à danser du Centre-France, à savoir :

- L'expression de la main gauche, ornements sur un thème avec le développement de variations mélodiques et contre-chant ;
- La respiration d'une mélodie, sur chanterelle par l'utilisation du système roue/archet, avec l'expressivité du son et des nuances ;
- Exercices de « coup de poignet », schémas rythmiques et dissociés avec mise en application mélodique.

**Prix unique pour cette journée : 50 €, repas compris**

Inscription auprès de Serge au 06.30.70.79.32

-----  
**La F.F.A.T.P. organise un stage artistique les 30 et 31 octobre à Villebon-sur-Yvette (91).**



Les objectifs sont les suivants par atelier :

Pour l'intervenant **danse** : apprendre à danser avec les autres et se repérer dans l'espace / Pour l'intervenant **chant** : permettre à tout le monde d'oser chanter quel que soit son niveau et inciter les groupes à introduire le chant dans leurs prestations / Pour l'intervenant **théâtre** : avoir les bonnes attitudes en scène, se sentir plus à l'aise, améliorer notre tenue... finalement là aussi mieux préparer nos prestations pour les rendre plus attractives et plus dynamiques / Pour l'intervenant **musique** : montrer qu'il est possible d'enrichir une prestation musicale en apportant des couleurs et intensités différentes par une meilleure compréhension de la musique quel que soit le niveau des musiciens / Pour l'intervenant **enfants** : créer des liens de camaraderie entre les enfants des différents groupes présents, favoriser les interactions en utilisant le chant, la danse, la musique, des accessoires divers, conforter les enfants dans une pratique peu valorisée et peu répandue.

Tarif : 90 € pour les adultes / 60 € pour les enfants (pension complète + formation)

Intervenants : Chant : Emmanuel Monnet / Danse : Philippe Lemoine / Musique : Frédéric Sonnery / Théâtre : Sylviane Palomba / Enfants : Claire Bruneau

**La F.F.A.T.P.** propose une **formation pour Dirigeants** (Président, Secrétaire, Trésorier) et **Animateurs** (pour le Certificat d'Aptitude à l'Animation aux ATP) les **6 et 7 novembre à Saint-Victor (03 - Allier)** chez Les Gats do Bourbonnais : au menu, tout ce que doivent savoir les dirigeants et animateurs de groupe, du cadre juridique à l'organisation financière et comptable en passant par la communication et la gestion de projet associatif. En complément du stage de Dirigeants, cette journée permet au candidat au Certificat d'Aptitude (C3ATP) d'avoir une aide pédagogique avec des préparations à l'examen ainsi que des exercices de mise en situation.

# Patrimoine reçu

## Patrimoine à transmettre



Marie-Noëlle Hérier

Responsable  
Commission

Costumes et Patrimoine

Depuis longtemps, les différentes fédérations auxquelles nous avons appartenu et notre fédération actuelle (FATP-CMC) nous ont, dans leurs journaux, fourni des assiduités, des précisions sur les aspects variés des arts et traditions populaires que nos groupes ont à coeur de maintenir et de transmettre.

Malgré les abondements des groupes et de leurs sociétaires, comment éviter que ces archives ne se dispersent plus ou moins, ne s'oublient et alors, comment ne pas perdre ces liens avec le passé, le socle de notre mémoire et surtout les bases de notre avenir.

L'idée d'un répertoire des articles concernés et d'une mise à disposition de cette documentation qui serait accessible facilement sur notre site internet, se fait jour. Selon ses centres d'intérêt, chacun pourrait enrichir ce fond de ses trouvailles, ou retrouvailles, sur les journaux qu'il a conservé ou pas.

Pendant la période de confinement, j'ai eu le loisir de mettre de l'ordre dans ma pile des échos de la fédération et dans un premier temps, de classer mes différents articles ayant trait à nos costumes,. Ce riche patrimoine qui, à lui seul, suffit à nous identifier.

Mais par où commencer ? voici quelques idées :

- Nos groupes folkloriques d'où viennent-ils ? nos costumes régionaux ne remontent guère au-delà du 18ème siècle (thème abordé en 2018 - écho n° 87)

- Le regard de quelques peintres du 19ème siècle, témoins de l'évolution au cours de ce siècle (thème abordé en 2010 - échos n°61, 62, 63, 64)

- Costumes ruraux et de travaux des champs (thème abordé en 2015 - écho n°78)

- La maintenance de nos costumes traditionnels : est-ce facile ? (thème abordé en 2017 - écho n°84)

Bonnes relectures, bonnes recherches : soyez sûr que vos commentaires sont attendus et seront les bienvenus.





# Juridique

Associations mode d'emploi est un mensuel de référence pour les associations. Voici quelques informations qui peuvent vous aider :

## Notre association souhaite diffuser de la musique à l'occasion de notre soirée de tombola. Avons-nous une démarche à faire ?

Que la musique soit interprétée par des musiciens amateurs ou professionnels ou qu'elle soit diffusée à l'occasion d'une manifestation gratuite ou payante (y compris sur votre site internet), vous devez vous acquitter des droits d'auteur auprès de la Société des auteurs, compositeurs, éditeurs de musique (Sacem). Vous serez amené à verser une rémunération pour utiliser les œuvres du répertoire choisi. La seule exception concerne les compositions musicales tombées dans le domaine public et libre de droit (70 ans après la mort de l'artiste). Toutes les associations sont donc soumises à cette obligation, quels que soient leur taille, le nombre de salariés ou leur chiffre d'affaires. Les tarifs sont toutefois adaptés en fonction de l'importance de la musique dans l'événement (concert ou fond sonore) ou s'il s'agit d'activités régulières de l'association.

Ces démarches auprès de la Sacem sont à faire avant la manifestation.

## Frais de déplacement du bénévole : remboursement ou don ?

Les frais de déplacement correspondent aux frais réels et justifiés, engagés par le bénévole ayant utilisé son véhicule pour les besoins de l'activité bénévole. Face à cette situation, le bénévole a deux possibilités :

- soit il demande à l'association le remboursement des frais engagés (cas n°1),
- soit il décide de renoncer au remboursement et d'en faire don à l'association (cas n°2).

Cas n°1) Le bénévole demande à l'association le remboursement des frais engagés. Dans ce cas, il est possible d'utiliser le barème ci-dessous :

Automobiles			
Puissance Fiscale	jusqu'à 5000 km	de 5001 à 20000 km	Au-delà de 20000 km
3CV et moins	$d \times 0,456$	$(dx0,273)+925$	$d \times 0,318$
4CV	$d \times 0,523$	$(dx0,294)+1147$	$d \times 0,352$
5CV	$d \times 0,548$	$(dx0,308)+1200$	$d \times 0,368$
6CV	$d \times 0,574$	$(dx0,323)+1256$	$d \times 0,386$
7CV et plus	$d \times 0,601$	$(dx0,34)+1301$	$d \times 0,405$

d = la distance parcourue

Cas n°2) Le bénévole décide d'abandonner ses frais de déplacement. Dans ce cas, il est possible d'utiliser ce tableau :

Barème 2021 - frais kilométriques des bénévoles pour la réduction d'impôt	
Type de véhicule	Montant autorisé par km (en €)
Automobile	0,321

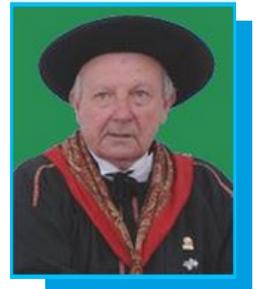
Les frais doivent être effectués :

- dans le cadre d'une activité bénévole. Autrement dit, le bénévole ne doit percevoir aucune contrepartie financière pour l'activité réalisée ;
- pour le compte de l'association

Les frais engagés par le bénévole doivent être dûment justifiés (détail du nombre de kilomètres parcourus par le bénévole avec son véhicule personnel).



# Reportage



Le four  
avant  
rénovation

A la tête d'une équipe de bénévoles, sous les conseils de l'architecte des Bâtiments de France, Jean-Louis Chaumeil met en oeuvre la restauration d'un four banal situé à Bagilet (15) en 2007.

L'histoire commence quelques années avant : un frêne a poussé dans le foyer et le four est détruit. L'arbre fait 5 mètres de haut et les racines sont toutes aussi importantes. Ce travail de nettoyage, Jean-Louis le fait seul. C'est seulement après sa rencontre avec l'architecte des Bâtiments de France que le montage financier est envisagé. Il faut réunir plus de 22000 €, différents partenaires sont sollicités : Monsieur le Député, l'Europe, le Parc des Volcans, le Conseil départemental et le Crédit Agricole. Une équipe de bénévoles va relever les manches, et avec l'aide de deux entrepreneurs locaux et sérieux, ce projet se transforme en réalité.

Depuis, le four est rénové et a repris de l'activité, ce qui n'était plus arrivé depuis le début du XXème siècle.

Ce four se trouve à proximité d'un chemin de randonnée et d'une vue magnifique sur la vallée et le viaduc de Barajol, ce qui renforce aussi l'attractivité du village.

Dans notre fédération, nous parlons souvent de patrimoine et voici en bel exemple de sauvegarde. Bravo à cette équipe !

Jean-Louis Chaumeil,  
Président de Lo Bourreïo

Bénévole de coeur depuis 1978 à Ballan-Miré, Jean-Louis, originaire du Cantal, a occupé différents postes dans plusieurs associations, en plus d'être conseiller municipal de 1989 à 2001.

Président de Lo Bourreïo depuis 2009, Jean-Louis a aussi créé l'ARP (Association pour la Restauration du Patrimoine) de Bagilet (15) dans le cadre de la restauration du four banal.

1ère cuisson =====>



Le four en cours de rénovation



Inauguration  
du four

# Rapprochement

Dans un 1er temps, permettez-moi de vous saluer et d'espérer que ce foutu virus n'a pas trop causé de dommages dans vos rangs et chez vos proches.

Nous serions vraiment très stupides de penser que cette pandémie n'a eu aucun effet sur nos associations. Nous avons multiplié les visios, les appels téléphoniques et les courriels pour être au plus proche de vous. Nous nous tenons toujours à votre disposition pour venir à votre rencontre et tenter de remotiver les plus récalcitrants. Mais nous ne sommes pas des magiciens. Le monde associatif a un genou à terre et il nous faut trouver ensemble des solutions pour nous relever.

Une idée, le rapprochement avec un autre groupe. Tout comme notre fédération l'a fait avec la FFATP (Fédération Française des Arts et Traditions Populaires).



**Serge BEUVARD**

*Président de la Sabotée Cussétoise*



Bien sûr, il a fallu se rencontrer, échanger, peser les pour et les contre, vous les présenter, voter, avoir des exigences, travailler ensemble et enfin faire partie de leur bureau. Le résultat : mise en place des premiers stages (comptabilité, juridique), visio sur la mise en valeur des spectacles, sans oublier le Château de Breteuil. Tout ce travail en commun, nous a permis de nous tenir au courant des différentes mesures à tenir avec l'évolution de la Covid.

Si nous avons réussi pourquoi pas vous ? je le dis souvent : il vaut mieux se réunir que de mourir seul.

Revenons à l'échelle de nos groupes : ne pouvant assurer seul une sortie au mois d'août, nous nous sommes rapprochés d'un autre groupe du Bourbonnais pour montrer un spectacle plus important, de qualité avec un nombre suffisants de danseurs et musiciens. Le pass sanitaire s'imposant, cette sortie a été repoussée à l'année prochaine.

Mais nous ne baissons pas les bras, car l'objectif est bien de continuer à transmettre nos savoirs d'une part, et d'autre part de continuer à collecter encore et toujours sur nos histoires locales. Si nous ne le faisons pas, la prochaine génération ne saura plus rien de ses racines et plus personne ne pourra leur faire découvrir les trésors qui nous entourent.

En conclusion, si nous voulons continuer à montrer notre patrimoine vivant, nos traditions, notre culture, il nous faut quelques fois oublier nos querelles d'égaux, nos jalousies et tant de bêtises qui causeront notre perte.

Nous sommes des groupes authentiques ou labellisés, peu importe, continuons d'être fiers de représenter notre région, d'autres y arrivent, pourquoi pas nous ?

Vous avez encore des doutes : écoutez ou réécoutez "la découverte ou l'ignorance" du très célèbre groupe Tri Yann.

# Rendez-vous au Château de Breteuil



Les danses d'hier et d'aujourd'hui ont été brusquement interrompues pendant plus d'un an. Plus de répétitions, plus de spectacles, plus de présentations au public, plus de transmission de notre culture traditionnelle au travers de la danse.

Cela ne nous a empêchés de poursuivre nos recherches sur les costumes et entretenir notre patrimoine dans le domaine.

Si bon nombre de danses étaient liées au travail où à la fête ou à des cérémonies païennes ou religieuses, il en était de même pour les costumes.



Pour les hommes, à partir du moment où la mode de la blouse a été introduite dans tous les départements, celle-ci était portée pour le travail ou pour les sorties en ville mais quand un bal était organisé la blouse disparaissait au profit du gilet plus ou moins décoré.

Pour les femmes, le costume de "tous les jours" était obligatoirement réalisé dans un tissu peu coûteux ou l'on utilisait une robe de sortie usagée.

Les travaux des champs ou de la ferme nécessitaient de protéger la robe avec un très large tablier et quelquefois de relever celle-ci grâce à un pince-jupe simple pour le travail ou ouvragé pour la "coquette" comme ceux présentés ici.

Les jours de sortie en ville ou pour aller au bal, les vêtements de fête ainsi que les plus belles coiffes s'imposaient.



Pour les hommes et les femmes, le port des sabots était très courant. Ceci n'empêchait pas nos paysans de déposer ceux-ci sous une haie pour chausser des souliers en cuir (qui étaient rares et chers) pour se rendre dans le bal.

Une rémission dans la propagation du virus nous a permis de présenter, grâce à la bienveillance de Monsieur le Marquis de Breteuil, un défilé de costumes traditionnels en son château.

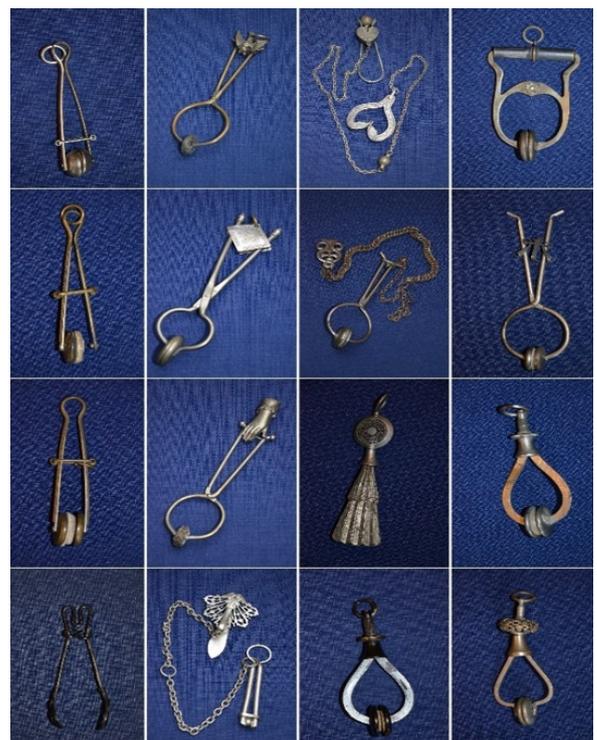
Venant de toute la France et même de pays européens, 30 couples ont pu présenter les costumes régionaux avec lesquels ils se produisent pour exécuter ces danses anciennes mais toujours vivantes aujourd'hui.

C'est ainsi que les visiteurs du château de Breteuil ont pu admirer des costumes venant de Bretagne, de Normandie, d'Auvergne, de la Corrèze, des Landes, du Comté de Nice, de la Marche, du Bourbonnais, des Antilles, du Velay, de la Champagne, du Gâtinais, du Dauphiné, de la Gascogne, de la Lorraine, du Morvan, des Vosges, de l'Alsace, du Cantal, de la Haute-Vienne, de la Provence, du Portugal et de la Slovaquie.

Nous ne pouvons vous présenter ici tous ces costumes mais simplement quelques-uns qui montrent les différences entre régions et tenues de sortie ou de travail.

**Alain Jacob**, Vice-président de la F.F.A.T.P.

Photographies : Frédéric de Faverney



# Infos Pratiques et astuces

**SITE INTERNET :** Il est important de vérifier toutes les coordonnées de votre groupe qui figurent sur le site internet de la fédération (voir QR code page 3).



Pour les mettre à jour, ajouter des photos, prenez contact avec **Pierre Cruz** par mail [pierre.cruz@gmx.fr](mailto:pierre.cruz@gmx.fr) ou par téléphone 04 73 91 88 73  
Pierre se chargera de transmettre les infos à notre Webmaster : Erik Boyer

Vous pouvez toujours nous envoyer régulièrement des photos de vos groupes (en Haute Définition). Enfin, vous souhaitez entrer dans l'espace adhérent, n'hésitez pas à demander les codes d'accès à vos présidents et à nous soumettre des suggestions, elles seront les bienvenues.

**ASSURANCE :** Coordonnées à conserver :  
Notre correspondante à la Macif a changé : **Claude BOUILLOT** est en charge de notre dossier. Vous pouvez la joindre à l'adresse mail suivante : [cbouillot@macif.fr](mailto:cbouillot@macif.fr)



Pour les sinistres, seule l'adresse suivante est valable : [ess@macif.fr](mailto:ess@macif.fr) avec votre numéro de sociétaire et en mettant en copie notre présidente fédérale

Il est important de nous mettre en copie lors d'une déclaration de sinistre afin, en cas de difficultés, d'appuyer votre dossier.

**Changement de fonctionnement pour les instruments de musique :** vous avez été sollicité dans le courant de l'année 2021 pour donner l'inventaire de vos instruments de musique à assurer. Afin d'harmoniser le prix de l'assurance de chaque instrument, la gestion du parc a été remontée au niveau de la fédération. Aujourd'hui, tous les instruments peuvent être assurés au prix de 15 € / an.

Pour cela, notre fédération donnera à la Macif chaque année (fin novembre) la liste de tous vos instruments et payera directement l'assureur. Votre groupe réglera le prix de cette assurance dans l'appel de cotisation.

Votre groupe n'a pas eu de contact pour les instruments. Vous pouvez en faire part à Marie, Trésorière générale, qui transmettra à la Macif.

**BESOIN D'INFORMATIONS :** Vous cherchez certaines informations (formalités administratives, subventions etc.), vous modifiez votre bureau, ces démarches peuvent être réalisées en ligne sur :

**Service-Public-Asso.fr**

**Autre possibilité :** [associathèque.fr](http://associathèque.fr) (site du Crédit Mutuel). Cette banque qui est très présente dans le milieu associatif donne l'accès à des informations pratiques et de conseil dans les domaines financier, administratif, juridique et fiscal.





## VICHY ET SES SOURCES

Patrimoine culturel



**VICHY**, Reine des villes d'eaux, est entrée dans le cercle prestigieux des sites classés au Patrimoine Mondial de l'**UNESCO**, le 24 Juillet 2021, avec 10 autres grandes villes thermales d'Europe.

Cet évènement célébré avec les habitants, le Jeudi 29 Juillet dans le Parc des Sources, a été l'occasion d'animations dont le groupe **Vichy et ses sources** a fait partie, groupe riche de 100 ans d'histoire avec sa ville.

C'est avec un grand plaisir que le groupe a remis ses nouveaux costumes bourbonnais, (inaugurés en Janvier 2020, à l'Opéra de Vichy, pour les vœux de M. le Maire et hélas mis en veille depuis cette date en raison de la crise sanitaire).

Quelques danses ont été présentées pour le plaisir de tous.

En plus de l'apport touristique pour la ville, le groupe pourra faire connaître ses us et coutumes traditionnels du Bourbonnais aux autres villes d'Europe engagées dans ce label prestigieux.

Cet évènement sera l'occasion, dans les prochains mois, pour **Vichy et ses sources**, de montrer son attachement à sa ville et de participer aux festivités qui seront organisées.



En présence de Frédéric AGUILERA, maire de Vichy



# Les Tréteaux du Pont-Vieux Argenton sur Creuse

Une belle reprise chez nos amis des Tréteaux du Pont-Vieux.

Le 22 Août 2021, premier spectacle de l'année pour accueillir les coureurs de l'Echappée à Vélo, organisée par la ville d'Argenton sur Creuse et la Communauté de Communes d'Eguzon-Argenton-Vallée de la Creuse.

Leur ressenti : "Heureux de se retrouver en costumes traditionnels berrichons pour cette animation et montrer que nous étions toujours là pour le plaisir du public !"



Dimanche 19 septembre le groupe a participé à la "semaine Européenne de la Mobilité" dans leur ville d'Argenton sur Creuse.

Le temps n'était pas de la partie le matin puisque la pluie les a accompagnés.

Le public était plus nombreux l'après-midi sur la place de la République où le spectacle était donné.



Et pour continuer, les Tréteaux du Pont Vieux ont reçu le 25 Septembre 2021 deux groupes amis berrichons. Une soirée qui a été riche en échange et partages de danses !



*Qu'elle a été longue cette période sans nous revoir, sans parler de nos bonheurs, de nos galères, de nos passions, sans évoquer ceux qui nous ont trop vite quittés. Les raisons sont multiples et nous n'allons pas les évoquer.*

*Nous avons tous autour de nous, une personne chérie, qui s'est décrochée de l'arbre de vie. Certes, elles sont parties mais leurs images sont restées présentes. Toutes ces personnes étaient des piliers de la vie associative et plus particulièrement de nos groupes.*

*Pour leur rendre hommage, voici un tapis de photos, une liste de noms. Nous leur adressons une douce pensée. Que leurs âmes reposent en paix.*



**Marie-Thérèse  
Régnier  
La Sabotée  
Cussétoise**



**Marie-Thérèse  
Conchon  
Les Enfants  
de l'Auvergne**



**Paul  
Meunier  
Lo  
Bourreïo**



**José  
Le folklore  
issorien**



**André Dubois  
La Sabotée  
Sancerroise**



**Lucienne Rougier  
Les Enfants de  
l'Auvergne**



**Paulette Parent  
La Pastourelle  
du Val d'Allier**

## *Carnet Rose*



**Jean-Philippe et Alice vous annoncent  
la naissance de Clément le 31 mai 2021.  
La Sabotée Cussétoise**



**Audrey et Cyril  
vous annoncent  
la naissance  
d'Elioth le 30  
avril 2021.  
Les Enfants de  
l'Auvergne**

## Histoire d'une Passion

Vous aimez le linge ancien, les vieux vêtements, les travaux d'aiguille et tous ces petits trésors d'antan qui ne demandent qu'à revivre? Alors soyez les bienvenus dans mon univers!

*Vente de linge de maison ancien, vêtements et accessoires rétro*



La Macif au service  
des groupes adhérents

Pour l'assurance :

- \* des locaux
- \* des instruments de musique
- \* des voitures
- \* des garanties individuelles de vos adhérents

Téléphone pour les associations :  
**09 69 39 49 55**  
(Numéro Cristal, appel non surtaxé)



## L'écho de la Fédération

Revue de la Fédération des Arts et Traditions  
Populaires du Centre et du Massif Central

Association d'intérêt général  
Siège social : 21 rue Richopin  
63000 CLERMONT-FERRAND  
**Adresse courrier**  
Monique PELLETIER  
1 rue d'Avignon  
63100 CLERMONT-FERRAND

Site internet <http://www.fatp-cmc.com>

## Présidente Huguette VARIN

Directrice de publication  
Marie RIGAL-BEUARD  
20 rue des Prés Ferrés  
03300 CUSSET  
sergемarie@wanadoo.fr

**Dépôt Légal**  
n° ISSN 1151-0919  
**Impression : Imprimerie l'Utile à Cusset**  
**Abonnement 1 an (2 numéros)**  
n° INSEE : 442 256 848 00015

Crédit photos : groupe de la Fédération  
ou libre de droits

Frédéric de Faverney pour Château de Breteuil

Christian-Marie Lapchine pour Mains tendues

Tirage : 500 exemplaires